



# PÔLE ALIÉNOR

ERASMUS+

## CHARTER ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020



Soutiens et partenaires du pôle Aliénor

## DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS 2021-2027

### STRATÉGIE

Convaincu de l'importance de l'internationalisation de l'enseignement supérieur artistique et attentif au développement de son rayonnement européen, le pôle Aliénor a placé la dimension et la culture internationales au cœur de l'établissement. Le pôle est membre actif de l'association européenne des conservatoires (AEC) depuis 2008 : l'implication régulière et croissante dans l'AEC a permis de partager des bonnes pratiques et de créer un réseau de partenaires privilégiés.

Le processus d'internationalisation, débuté dès l'obtention de la Charte en 2010, a tout d'abord priorisé les mobilités individuelles des étudiants. Parmi les diplômés du DNSPM depuis 2010, 20% ont effectué une mobilité Erasmus+ et une grande partie d'entre eux a effectué ou poursuit actuellement des études en Master à l'étranger.

Les mobilités individuelles des enseignants et du personnel encadrant sont étroitement liées aux priorités de développement de l'établissement (renforcement des partenariats, échanges de bonnes pratiques) et contribuent non seulement au sentiment de citoyenneté culturelle européenne des personnes mais également à la conception de projets de partenariats envisagés dans cette nouvelle phase.

Depuis 2019, le pôle Aliénor représente les établissements français membres de l'anescas (Association nationale d'Établissement d'Enseignement Supérieur de la Création Artistique Arts de la Scène) au Conseil de l'AEC. La forte implication du pôle Aliénor tant au sein de l'anescas que dans l'AEC contribue à renforcer les liens entre ces 2 associations et à inscrire les établissements français dans le réseau européen.

Impliqué au plus haut niveau de l'AEC, le pôle Aliénor partage et défend les priorités du projet *Strengthening Music in Society* (2018-2021, Creative Europe) : *Music in society, diversity and inclusion, entrepreneurship, internationalisation, learning&teaching, digitisation & early childhood education, student inclusion*, et du plan stratégique de l'AEC :

- Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur musique
- Défendre la valeur de la musique et de l'éducation artistique dans la société
- Promouvoir la participation, l'inclusion et la diversité
- Renforcer les partenariats et l'interaction avec les acteurs du secteur

Afin d'être plus présent à l'international, de poursuivre l'amélioration de la qualité des formations et d'augmenter l'attractivité internationale du pôle Aliénor, trois axes sont envisagés :

- Poursuivre le développement des expériences individuelles d'étudiants et de personnel
- Renforcer les coopérations pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à des mobilités collectives (réelles, virtuelles ou mixtes)
- Moderniser les formations grâce aux coopérations européennes et internationales et par l'intégration des nouvelles technologies

Établissement à taille humaine, le pôle Aliénor accueille des étudiants de tous horizons et promeut la diversité esthétique et sociale. Le choix d'implanter des futurs locaux au cœur d'un quartier à forte mixité sociale et culturelle et de tisser dès aujourd'hui des liens avec les partenaires, témoigne de l'engagement citoyen de l'établissement et des valeurs qu'il défend.

Au-delà de la modernisation et de l'amélioration des formations, le développement des partenariats internationaux vise à aider les étudiants et personnels à être des acteurs responsables et engagés afin de renforcer la société européenne à travers l'art et l'enseignement artistique.

## ACTIONS

Depuis 2010, les projets annuels ont privilégié les mobilités individuelles entrantes et sortantes, dont le nombre a régulièrement augmenté. Même si leur nombre reste modeste, à l'échelle de l'établissement, ces expériences ont fait croître le sentiment général d'internationalisation. Les poursuites d'études en Master à l'étranger sont de plus en plus nombreuses, faisant généralement suite à une mobilité pendant le cycle précédent.

Des échanges privilégiés avec certains partenaires ont permis d'organiser des mobilités courtes et collectives d'enseignants et d'étudiants, grâce aux allocations pour les enseignants et à des financements partagés entre le pôle Aliénor et l'établissement partenaire, sur fonds propres.

La qualité de gestion du projet Erasmus+ 2018 a été saluée comme un exemple de « bonne pratique », et la démarche qualité fait partie des axes prioritaires du pôle Aliénor pour la période d'accréditation par le ministère de la culture (2021-2025).

Néanmoins, certains publics restent encore trop peu touchés personnellement par l'internationalisation (étudiants en formation pédagogique, étudiants stagiaires relevant de la formation professionnelle continue, une partie des enseignants), et c'est dans cette optique de développement que le pôle Aliénor envisage cette 2<sup>e</sup> phase d'internationalisation de l'établissement.

Suite aux mobilités collectives réalisées précédemment, l'établissement projette aujourd'hui des partenariats pour la coopération, l'échange de pratiques et l'innovation. Par la mise en place de mobilités mixtes, de modules communs et l'utilisation de nouvelles technologies, ces projets permettront d'impliquer un plus grand nombre d'étudiants et de personnels et contribueront à lever les freins à la mobilité pour ceux qui en sont plus éloignés.

Un premier projet, dans le domaine des **musiques traditionnelles**, coordonné par un établissement partenaire, sera déposé pour une mise en œuvre en 2021. Ce projet impliquera 3 ou 4 établissements européens (Norvège, Espagne, Estonie) ainsi que des partenaires et acteurs du milieu professionnel du spectacle vivant.

Cette coopération permettra d'organiser des rencontres (mobilités collectives courtes) entre étudiants et enseignants des établissements, débouchant sur des productions artistiques communes. Ces « programmes intensifs » permettront d'une part de développer le domaine des musiques traditionnelles dans une perspective d'une culture européenne partagée et, d'autre part, d'impliquer des étudiants d'autres domaines d'études à la rencontre d'esthétiques nouvelles afin d'élargir leur champ de compétences en vue d'une entrée dans la vie professionnelle encore plus assurée.

Entre ces sessions *in situ*, les échanges et cours se poursuivront à distance, avec la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes, d'une plateforme d'échange de ressources et la création progressive de cours en ligne. Les partenaires envisagent également, à moyen terme, la création d'un module de formation commun intégré de manière pérenne aux formations dispensées dans chacun des établissements.

Les partenaires devront se préoccuper des moyens techniques nécessaires à ces échanges, et notamment des dispositifs permettant la diffusion de son de qualité et avec un délai réduit au maximum (ex. Projet LoLa).

L'AEC accompagne les établissements membres dans la réalisation de ce type de projet et pourrait même en être partenaire pour la dissémination, la communication et l'évaluation. Ceci permettrait de bénéficier de l'important réseau d'évènement ou d'experts.

Selon sa réussite, ce projet pourrait déboucher à plus long terme sur un Master Erasmus Mundus pour les musiques traditionnelles, en impliquant notamment des établissements de la Francophonie.

Cette première expérience de collaboration renforcée permettra également d'envisager à moyen terme des projets de ce type, sous une forme similaire ou différente, dans d'autres domaines d'études ou dans la formation pédagogique.

Un projet de coopération européen, voire international, **transversal musique et danse**, pour les **formations pédagogiques**, serait particulièrement en phase avec les priorités de l'établissement, notamment dans le domaine de la formation professionnelle continue.

Dans le domaine de la **formation professionnelle continue**, plusieurs actions sont envisagées :

- Ouverture au public de professionnels suivant régulièrement les stages de formation professionnelle proposés par le pôle Aliénor des sessions et master-classes lors de mobilités d'enseignants entrants
- Participation de ces professionnels au projet autour des musiques traditionnelles

Par ailleurs, le pôle Aliénor étudiera avec ses établissements partenaires privilégiés des ressources ou thématiques communes permettant l'échange de pratiques.

Au-delà du bénéfice pour les participants aux projets et pour l'établissement, ces collaborations internationales pourront avoir un impact positif sur la qualité de l'enseignement artistique dans son ensemble au niveau local, régional, national.

## IMPACT

Les objectifs et impacts sont envisagés différemment selon les publics-cible. Toutefois, la participation à des projets de coopération sera conçue pour permettre l'implication du plus grand nombre. Ces projets viendront s'articuler avec les mobilités individuelles dont l'importance reste essentielle.

### ÉTUDIANTS

La mobilité est déjà bien intégrée dans les préoccupations des étudiants en formation d'interprète (DNSPM et Master) : leur nombre est stable et les mobilités débouchent souvent sur des poursuites d'études en Master à l'étranger.

Les étudiants en DE (Diplôme d'État) restent en revanche encore éloignés de l'internationalisation. Les formations pédagogiques sont intrinsèquement liées au cadre réglementaire national de l'enseignement artistique et requièrent un niveau de langue élevé. De plus, la formation au DE se situe en 1<sup>er</sup> cycle en France, alors que les formations pédagogiques sont majoritairement de niveau Master dans les établissements partenaires, ce qui complique la mobilité des étudiants.

Enfin, parmi les étudiants en formation au DE, certains relèvent de la formation professionnelle continue : leur situation relative à l'emploi peut être un frein important à la mobilité.

D'ores et déjà, des cours dédiés à la pédagogie musicale hors de France permettent aux étudiants entrants et sortants et aux étudiants internationaux inscrits en cursus régulier de présenter les systèmes d'éducation artistique de leurs pays respectifs et d'échanger sur les valeurs qui les sous-tendent.

Grâce à l'utilisation de mobilités mixtes et de pratiques innovantes, les deux projets de coopération envisagés permettront de créer une dynamique et une ouverture à l'international plus importantes pour les étudiants de toutes les formations.

L'impact attendu va au-delà du sentiment individuel d'internationalisation. Il vise à une montée en compétence des diplômés et contribuera à leur insertion professionnelle dans les conservatoires et écoles de musique, participant ainsi à une amélioration de la qualité de l'enseignement artistique initial.

A l'horizon 2027, l'objectif est que 40% des diplômés aient effectué une mobilité ou poursuivent leurs études à l'étranger et que tous les étudiants et enseignants soient impliqués dans une activité internationale « at home ».

Des outils permettant le suivi des mobilités et des poursuites d'études sont en place et en phase d'amélioration. À ceux-ci s'ajouteront en 2021 des collectes permettant de mesurer l'insertion professionnelle des étudiants. L'enquête comprendra des questions reliant mobilité et insertion professionnelle, permettant ainsi une analyse de l'impact de la mobilité dans l'insertion professionnelle.

## ENSEIGNANTS

La totalité des enseignants du pôle Aliénor exercent leur mission dans le cadre d'une activité accessoire, parallèlement à un emploi principal ce qui explique la participation encore trop restreinte à des activités à l'international. Néanmoins, les rapports de participants montrent la très grande satisfaction personnelle des enseignants qui effectuent des mobilités.

Dans les domaines d'études régulièrement impliqués à l'international, l'internationalisation des enseignants a un réel impact sur celle des étudiants (et vice-versa) dans un réel phénomène de « cercle vertueux ».

Objectifs pour 2027 :

- Au moins 1 mobilité IN/OUT par an et par domaine esthétique et/ou formation (cordes, piano, saxophone, cuivres, percussion, musique ancienne, musique traditionnelle, jazz et musiques actuelles amplifiées, formation pédagogique) ;
- Participation régulière des enseignants à des événements (réunions ou plateformes thématiques) de l'AEC, contribuant à leur formation ;
- Formation linguistique pour les enseignants partant en mobilité.

## PERSONNEL NON-ENSEIGNANT

Les mobilités de personnel encadrant sont conçues dans un objectif d'amélioration de la qualité des formations. Une récente mobilité STT contribue à divers projets en cours : mise en place d'un espace « santé, bien-être », projet « l'école de l'école », collaboration avec d'autres arts. Cette mobilité visait à observer le fonctionnement de dispositifs en place depuis plusieurs années dans l'établissement partenaire. Une autre mobilité prévue, a dû être reportée à cause de la crise sanitaire. Elle permettra de travailler les questions de communication, de diversité esthétique et de la problématique des établissements multi-sites répartis sur 2 villes.

Des échanges réguliers et des mobilités répétées de plusieurs responsables de formation dans un établissement spécialisé en arts traditionnels ont permis de poser les bases du projet de coopération décrit plus haut et privilégié pour les années à venir.

Au-delà des satisfactions personnelles des participants, ces mobilités ont toutes un impact très positif et directement structurant pour le pôle Aliénor.

Le nombre relativement réduit de mobilités accordées chaque année n'a pour l'instant pas permis d'organiser des mobilités pour d'autres personnels, mais elles pourront être envisagées à court ou moyen terme, afin de répondre à des demandes individuelles.

L'accès au renforcement de la pratique d'une langue étrangère des salariés est fortement encouragé par le pôle Aliénor. Chaque année, un ou plusieurs salariés bénéficient d'une prise en charge de formation dans un organisme de formation professionnel compétent dans l'apprentissage des langues.

Les activités internationales auront des impacts de diverses natures sur les formations et l'établissement dans son ensemble :

- Évolution des maquettes de formation, intégrant notamment des mobilités virtuelles et mixtes ou des modules communs dématérialisés
- Évolution des modalités d'évaluation : auto-évaluation, évaluation par les pairs, etc.
- Attractivité et rayonnement : pôle-ressources au sein du territoire pour l'inscription de l'enseignement artistique à l'international